

OPÉRATION PROTECTION DE LA SANTÉ

Le 17 avril 2009

L'Opération Protection de la santé, un plan d'action sur trois ans présenté par le gouvernement de l'Ontario en 2004, a considérablement amélioré le système de santé publique de la province. Parmi les réalisations fondamentales se trouvent :

Amélioration de la lutte contre les maladies infectieuses, ainsi que de la prévention et du dépistage

Le gouvernement a entrepris un certain nombre de mesures pour protéger davantage la population contre les infections et les maladies transmissibles. Parmi ces mesures, on trouve :

- La mise en œuvre du Système intégré d'information sur la santé publique (SIISP), qui recueille, transmet et analyse électroniquement les renseignements, ce qui permet aux bureaux de santé publique de dépister et de retracer tout cas inhabituel ou imprévu de maladie infectieuse. Le SIISP s'est avéré une ressource précieuse pour contribuer à faire le suivi de l'écllosion de listériose en 2008.
- La mise sur pied du Comité consultatif provincial des maladies infectieuses qui prodigue des conseils éclairés en matière de prévention, de surveillance et de mesures de contrôle.
- La création de 14 réseaux régionaux de lutte contre les infections partout dans la province pour coordonner la prévention des infections et le contrôle des activités ainsi que soutenir les pratiques normalisées dans les établissements de soins de santé.
- Le financement de 166 praticiens de la lutte contre les infections dans des hôpitaux et des bureaux de santé publique partout dans la province. Un praticien de la lutte contre les infections est un professionnel de la santé qui possède une formation et une expertise spécialisées en lutte contre les infections et qui collabore avec tous les services pour prévenir les infections nosocomiales grâce à la planification, à la mise en œuvre et à l'évaluation des pratiques actuelles.

Création de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé

L'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé est la toute première agence de santé publique provinciale indépendante.

L'agence offre une expertise et des conseils techniques aux travailleurs de la santé sur le terrain, aux bureaux de santé publique et au gouvernement en transformant les données de recherche et les renseignements en outils pratiques. Elle contribue également à améliorer la capacité en matière d'interventions d'urgence du système de santé publique.

Amélioration et renouvellement des laboratoires de santé publique de l'Ontario

Les laboratoires de santé publique de l'Ontario sont en cours de modernisation, notamment grâce à l'acquisition d'un nouveau système d'information de laboratoire. Au cours des deux dernières années, de nouveaux membres du personnel médical et scientifique ont été recrutés nationalement et internationalement, en vue de renforcer la capacité des laboratoires de santé publique de l'Ontario alors que ces derniers s'harmonisent avec l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé.

Augmentation du financement de la santé publique

Le gouvernement a augmenté sa part de financement pour les programmes obligatoires offerts par les 36 bureaux de santé publique afin de le faire passer à 75 pour cent en 2007, comparé à 50 pour cent en 2004.

Amélioration des mesures et des interventions d'urgence relatives à la santé

Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a créé l'Unité de gestion des situations d'urgence (UGSU) pour diriger et soutenir les activités de gestion des situations d'urgence du système de santé. L'UGSU est devenue un centre de direction et d'expertise dans le secteur de la gestion des situations d'urgence, dont la majorité du travail accompli en Ontario a servi de modèle pour les autres collectivités publiques. L'UGSU a joué un rôle déterminant dans la direction de la préparation à une pandémie dans le secteur de la santé et dans l'élaboration de la norme relative aux situations d'urgence de la santé publique dans le cadre des normes en matière de santé publique de l'Ontario.